

Paisibles démolitions : Genève, Carouge, Chêne-Bourg

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Unsere Kunstdenkmäler : Mitteilungsblatt für die Mitglieder der Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte = Nos monuments d'art et d'histoire : bulletin destiné aux membres de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse = I nostri monumenti storici : bollettino per i membri della Società di Storia dell'Arte in Svizzera**

Band (Jahr): **27 (1976)**

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-393214>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PAISIBLES DÉMOLITIONS : GENÈVE, CAROUGE, CHÊNE-BOURG

L'Année européenne du patrimoine architectural, décrétée par le Conseil de l'Europe en 1975, a eu le mérite principal de populariser deux concepts : celui d'ensemble architectural à conserver, élaboré de longue date dans les milieux spécialisés, et celui de patrimoine urbain, considéré comme un bien social, dont les bouleversements sont vécus par le plus grand nombre des gens comme une dépossession. Mais en examinant les programmes réalisés concrètement en Suisse romande au cours de cette année, on constate qu'il a été fait de ces concepts un usage particulièrement réducteur. Ces programmes se sont en effet cristallisés sur des objets désignés précisément, soit parce qu'ils se trouvaient en dehors de la dynamique des pressions économiques, soit parce que leur qualité de « monuments » était incontestable, et qu'ils ne risquaient pas de ce fait de susciter d'opposition.

La liste qui suit ne prétend pas insinuer que le décret de l'Année du patrimoine architectural aurait dû suffire à enrayer les démolitions. Elle veut d'une part montrer l'ampleur et la qualité du patrimoine atteint au cours de cette année par les décisions d'une minorité économiquement très puissante, d'autre part rendre évident l'incapacité ou le refus manifesté jusqu'à présent par les pouvoirs publics et la population de freiner un processus d'appropriation, de dégradation et de détournement insidieux de l'espace urbain, qui ne date pas d'hier.

Cette liste n'enregistre ni la totalité des cas, ni toute l'information concernant chacun d'eux. Elle propose les exemples les plus fréquents et les plus significatifs. Y figurent non seulement les démolitions effectives de l'année 1975, mais encore celles qui étaient à l'état de projet, celles qui ont fait l'objet d'une autorisation, les reconstructions en cours et les cas en suspens.

L'illustration fait voir combien et comment – coup par coup, sans réelle mesure d'urbanisme – l'échelle, l'image et l'occupation de la ville se modifient, sans que le résultat soit précisément vécu par la population comme un apport qualitatif.

L'Année du patrimoine architectural – avec ses contradictions – est venue fort à propos fournir à la population quelques moyens d'une réflexion qu'on espère efficace.

I. LE CENTRE URBAIN

Ville haute :

[1] *Rue de l'Evêché*, n° 3, achèvement en 1975 de la construction d'un immeuble locatif de luxe à la place du Théâtre de la Cour Saint-Pierre, construit en 1825 pour la Société de Musique de Genève et détruit en 1973.

[2] *Rue Calvin*, n° 7, immeuble locatif remontant à la fin du XVII^e s., acheté par l'Etat de Genève en 1929 avec la mention « bon état ». A l'abandon depuis la requête de démolition déposée en 1963.

[3] *Rue de la Pélisserie*, n^{os} 16–18, deux hautes maisons de la fin du Moyen Age, avec la partie sud du n^o 18 reconstruite au XVIII^e s. Logements et échoppes vidés de leurs locataires en 1975, à l'exception d'une locataire qui résiste. Projet de rénovation pour le compte d'un groupe immobilier et pour une affectation non précisée. On prévoit de conserver les deux façades médiévales principales et, partiellement, la façade du XVIII^e s.

Bel-Air et Rues Basses :

[4] *Halles de l'Ile*, construites en 1849 par Jean-Marie Gignoux comme abattoirs et boucherie, converties en halles en 1876. Propriété de la Ville de Genève. Désaffectées à la fin des années 60 et laissées à l'abandon. Malgré un grand nombre de propositions de réemploi émanant de divers groupes culturels et commerciaux, autorisation de démolition accordée en 1973. Concours pour l'aménagement de la parcelle (promenade et restaurant). Seul un débat au Conseil municipal de la Ville suspend pour l'instant la démolition.

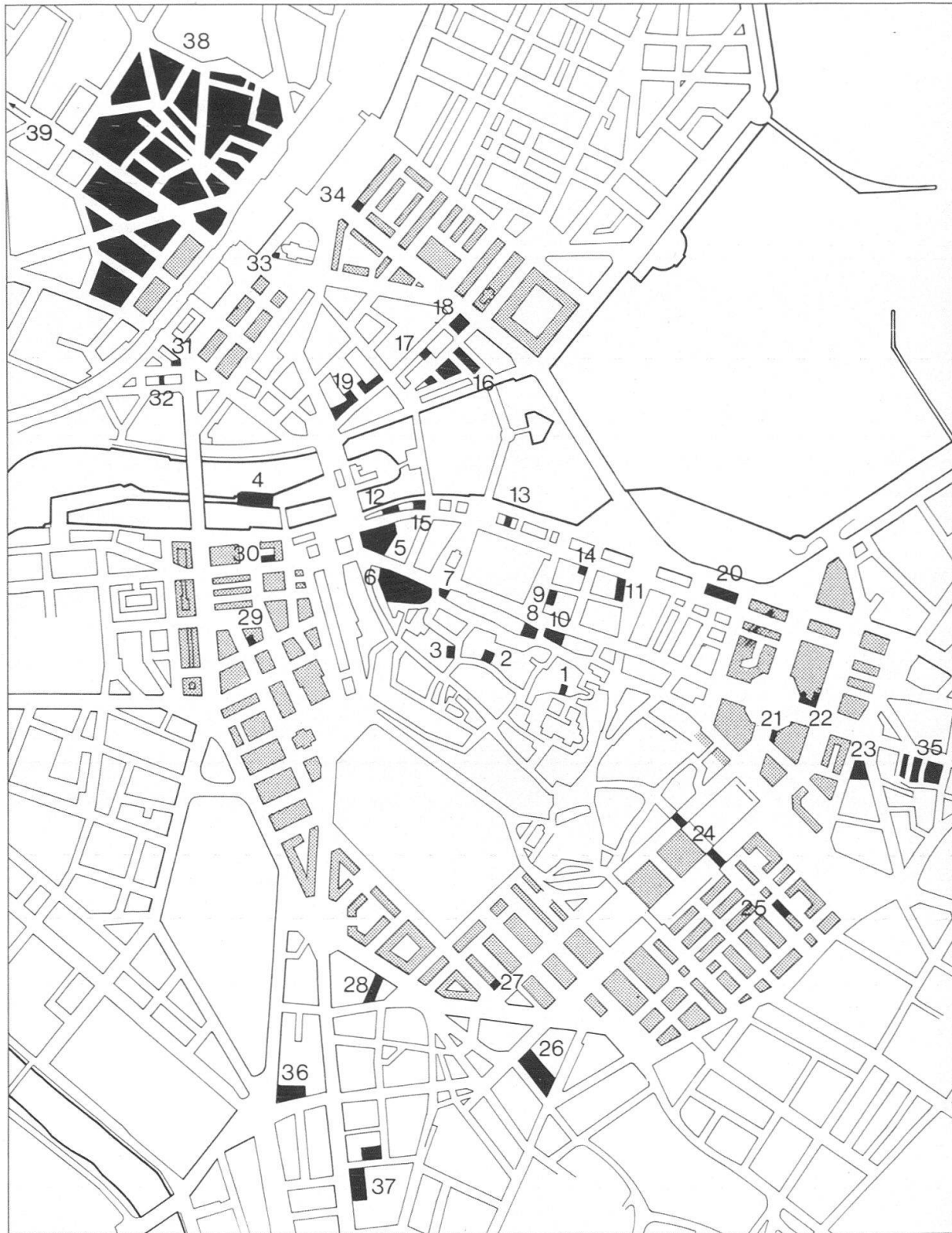
[5] *Rue de la Monnaie*, n^{os} 1–3, en 1975, première étape de l'extension du Crédit Suisse, à la place de deux immeubles de magasins, bureaux et logements construits vers 1900 et détruit en 1974. Projet d'extension, appuyé sur un règlement de quartier approuvé par le Conseil d'Etat, sur toute la partie de l'îlot rues du Rhône, de la Confédération et du Commerce non encore occupée par l'Union de Banques Suisses. Réalisation prévue par étapes. Prochains objectifs: *rue du Rhône*, n^o 2, construit vers 1900, et *rue de la Confédération*, n^o 5, le *Passage des Lions*, galerie marchande vitrée à structure de fonte construite en 1906.

[6] *Rue de la Confédération*, important projet de reconstruction du triangle rue de la Confédération, place des Trois-Perdrix, rue Bémont, rue de la Cité, en vue de l'établissement d'un centre administratif et commercial (voir publication du projet in *Tribune de Genève*, 5 juillet 1974). Propriétaires: l'Union de Banques Suisses et la Société de Banque Suisse. Projet accepté par le Conseil d'Etat et par le Conseil municipal de la Ville. Sera démoli notamment un alignement d'immeubles de magasins caractéristiques des années 1890–1914. On peut citer: *rue de la Confédération*, n^o 16, construit en 1913/1914, n^{os} 18–20–22, parmi les derniers exemples dans les Rues Basses d'immeubles de la fin du Moyen Age transformés aux XVII^e/XVIII^e s., n^o 28, immeuble Badan, construit en 1905 par G. Brocher, et n^o 30, construit en 1887 (voir p. 199ss., l'article de C. A. Beerli).

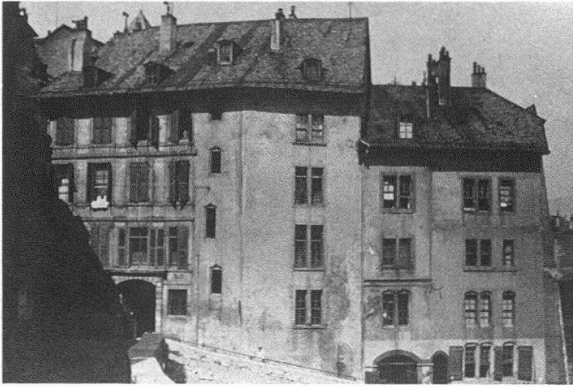
[7] Dans le prolongement, *rue du Marché*, n^o 2, projet de démolition de l'immeuble de magasin Ausoni construit en 1912/1913. Permis de démolition accordé en janvier 1976.

[8] Au n^o 40, achèvement en 1975 de la construction d'un immeuble administratif et commercial à la place de l'ancienne maison Bonnet, locative et commerciale, construite en 1690–1698, et dont la façade côté Molard – ravalée et modifiée – a été conservée sur l'avis de la Commission des Sites. (L'immeuble est situé dans la zone protégée de la vieille ville).

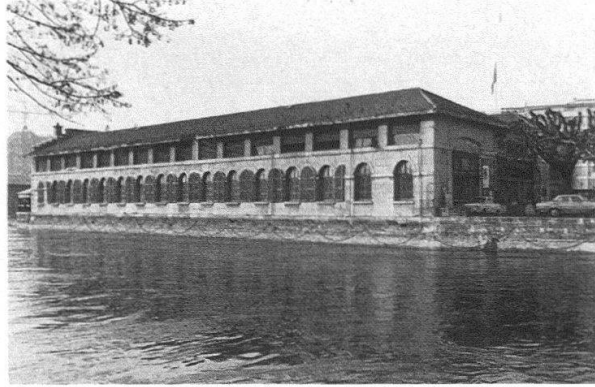
[9] *Place du Molard*, n^{os} 7–9, achèvement en 1975 de la construction de deux immeubles administratifs et commerciaux remplaçant – et pastichant – des immeubles locatifs



Genève. Plan de situation des cas cités. La zone grise correspondant à la ceinture urbaine fazyste



3



4

et commerciaux datant respectivement de 1870 et de 1723 et détruit en 1972. L'opposition à cette opération, qui entraînait la fermeture de deux des brasseries les plus populaires de Genève, avait suscité en 1971 une pétition populaire qui avait réuni 16000 signatures.

[10] *Rue de la Croix-d'Or*, nos 2-4, débat en cours sur le projet de démolition des immeubles de magasins UNIP, construits dans le premier quart du XX^e s. Le débat porte essentiellement sur le n^o 4, construit en 1912 par Alfred Olivet (voir p. 188ss., article d'Anne Cuénod).

[11] *Place Longemalle*, nos 6-8, achèvement en 1975 de la construction d'un immeuble bancaire (Crédit Commercial de France) à la place d'un alignement de quatre immeubles locatifs et commerciaux des XVIII^e/XIX^e s.

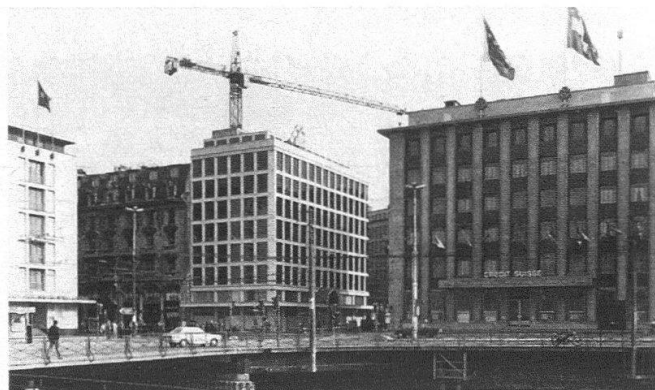
[12] *Rue du Rhône*, nos 5-7, extension de la Lloyds Bank qui rénove et surélève en 1975 l'ancien immeuble de magasin La Samaritaine déjà plusieurs fois transformé. N^o 27 [13], permis de démolition accordé en 1975 pour un immeuble locatif et commercial construit vers 1900. N^o 64 [14], en 1975, démolition d'un immeuble locatif et commercial du XIX^e s. et reconstruction d'un immeuble bancaire pour la Banque Rohner SA.

[15] *Petite-Fusterie*, n^o 2, projet de démolition de la maison Galopin construite à la fin du XVIII^e s. Autorisation de 1971. L'immeuble a été vidé de ses locataires. En suspens.

5a



5b





6a

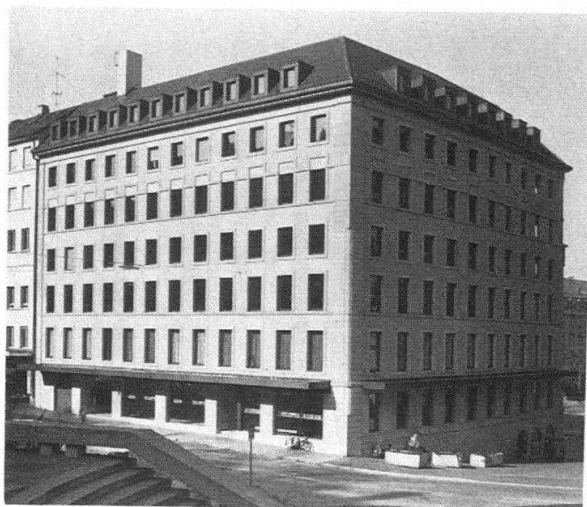


6b

Saint-Gervais :

Place des Bergues, rue Winkelried, rue Kléberg, rue Guillaume-Tell, rue Berthelier, place Chevelu, importantes destructions engagées en vertu d'un plan d'aménagement voté en 1975. Il s'agit essentiellement d'immeubles locatifs et commerciaux des alentours de 1830. L'ensemble des îlots est condamné, la rue Winkelried sera supprimée. Un exemple : *place des Bergues, n° 3* [16], immeuble locatif et commercial, construit en 1837 dans le cadre de l'aménagement néo-classique de l'ensemble du quai des Bergues, actuellement à l'abandon.

8a



8b





11a



11b

[17] *Rue du Cendrier, nos 18–20*, démolition en 1975 de deux immeubles locatifs et commerciaux datant respectivement de l'Empire et de la fin du XVIII^e s., entraînant la destruction d'un passage entre la rue du Cendrier et la rue Kléberg [18]. *Angle rue du Cendrier, n° 30/rue du Mont-Blanc*, rénovation et surélévation en 1975 d'un immeuble locatif et commercial du milieu du XIX^e s. pour l'installation de bureaux.

[19] *Rue des Etuves*, débat engagé en 1975 au sujet du plan d'aménagement non voté, mais qui fait force de loi (en vertu d'une procédure de plus en plus courante qui réserve la possibilité de changer le plan par la suite), de l'îlot rue des Etuves, rue de

16a



16b





15

Coutance, rue et place Grenus. Propriétaires : l'entreprise de travaux publics Zschokke. Le projet prévoit le prolongement de l'artère du Cendrier jusqu'à la place Saint-Gervais, au prix de la démolition du côté nord de la rue populaire et nocturne des Etuves jugée trop étroite (les immeubles locatifs et commerciaux des XVIII^e et XIX^e s. y sont privés d'entretien ou déjà abandonnés), de la rectification du tracé de la rue (ménageant de la place pour la Banque Populaire qui pourra s'agrandir) et de la démolition de l'alignement d'immeubles locatifs et commerciaux n^{os} 4-10 de la rue de Coutance construits au XVIII^e s. Ce plan est la conséquence directe des problèmes de circulation nés de l'installation en 1967, au cœur du tissu serré du vieux quartier de Saint-Gervais, des Grands Magasins La Placette et de leur parking souterrain.

II. LA CEINTURE URBAINE CONSÉCUTIVE
 À LA DÉMOLITION DES FORTIFICATIONS EN 1849
 ET ÉTABLIE SUR L'ORDRE DU LEADER RADICAL JAMES FAZY

Quais et Rive :

[20] *Quai Général-Guisan, n^o 34*, projet de démolition de l'Hôtel Métropole, construit en 1852-1854 par Joseph Collart et appartenant à la Ville de Genève. Mobilisation des associations de sauvegarde. Débat en cours.

[21] *Rond-Point de Rive/Boulevard Jacques-Dalcroze*, démolition en février 1976 d'un immeuble locatif et commercial construit vers 1880.



18

[22] *Cours de Rive, nos 13-15*, projet de rénovation de ce qui reste d'un ensemble d'immeubles locatifs et commerciaux résultant du plan d'aménagement général de 1850. Ce projet s'inscrit dans la reconstruction de l'ensemble de l'îlot, engagée dès 1963.

[23] *Carrefour de Rive, n° 1*, en 1975, démolition d'un immeuble de la fin du XIX^e s. pour le remplacer par un immeuble administratif pour le compte de l'Assurance Bâloise-Vie.

19a



19b



208



20

Tranchées et Philosophes :

[24] *Passerelles de l'Observatoire*, ouvrages de fonte construits en 1866–1868, démolis en 1975.

[25] *Rue Toepffer, nos 8–10*, immeuble locatif construit en 1860–1870 rénové et surélevé en 1975 pour l'installation d'appartements de luxe.

[26] *Boulevard de la Tour, nos 8–10/rue Lombard*, en 1975 achèvement de la construction de la Tour Lombard – bureaux, studios et appartements – à la place d'un immeuble locatif de la deuxième moitié du XIX^e s.

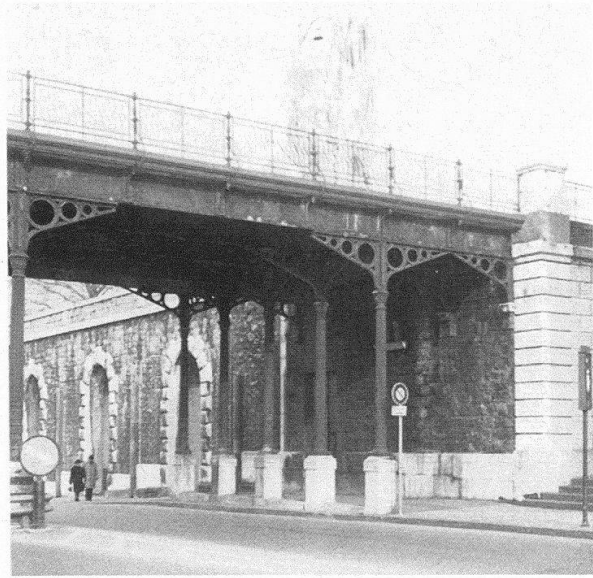


22

209



21



24

[27] *Rue de Candolle, n° 19*, en 1975, achèvement de la rénovation et de la surélévation d'un immeuble locatif construit en 1874. L'opération ayant été entreprise sans autorisation, le Département des travaux publics refuse d'accorder le permis d'occuper et l'immeuble reste vide.

[28] *Boulevard des Philosophes, nos 10–12/rue Leschot*, démolition en 1975 d'immeubles et de bâtiments de la deuxième moitié du XIX^e s.

Quartier des Banques :

[29] *Rue Général-Dufour, n° 3/rue de Hesse, n° 7*, démolition d'un immeuble d'habitation de 1893 pour la reconstruction d'un immeuble bancaire en 1975.

[30] *Rue du Stand/place de la Poste*, démolition et reconstruction d'un immeuble datant des alentours de 1900, pour le compte de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

[31] *James-Fazy et Cornavin :*

Angle boulevard James-Fazy/rue Albert-Richard, rénovation et surélévation d'un immeuble fazyste. Projet de 1975. Réalisation en 1976.

[32] *Rue de Saint-Jean, n° 71*, rénovation et surélévation d'un immeuble de la fin du XIX^e s. Projet de 1975. Réalisation en cours.

[33] *Boulevard James-Fazy*, démolition en 1975 de la cure de Notre-Dame construite à la même époque et dans le même style néo-gothique que l'église (1852–1859).

[34] *Place Cornavin*, démolition de l'Hôtel du Siècle construit en 1871 et reconstruction d'un immeuble bancaire pour l'Union de Banques Suisses, achevé en 1975.

III. LES QUARTIERS PÉRIPHÉRIQUES DU XIX^e ET DU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE

La restructuration des quartiers des Eaux-Vives, des Pâquis, de Plainpalais, de la Jonction et des Grottes s'est poursuivie pendant l'Année du patrimoine. Elle continue d'en-



27



38

traîner de nombreuses démolitions et reconstructions dans des zones traditionnellement vouées à l'habitat, au petit commerce, à l'artisanat et à l'industrie (dans le cas de la Jonction). Ces zones sont, suivant l'intérêt fonctionnel qu'elles présentent, soumises à l'appropriation des banques, des compagnies d'assurance, de l'administration, des chaînes hôtelières, etc.

Quelques exemples :

Eaux-Vives :

[35] *Ilot rue Adrien-Lachenal, rue Saint-Laurent, rue de la Terrassière, rue du Midi*, projet de démolition globale en vertu d'un plan d'aménagement qui prévoit la construction d'une barre d'immeubles le long de la rue de la Terrassière, entraînant la suppression des ruelles perpendiculaires (rue de la Maison Rouge, ruelle des Templiers, rue de la

34a



34b





35

Vinaigrerie, rue du Midi). La plupart des maisons (fin XVIII^e/XIX^e s.) sont aujourd'hui à l'abandon. Un exemple : une maison à galeries à la ruelle des Templiers. Le nouveau programme comprend 13 000 m² de bureaux, 2 000 m² de commerce, environ 5 000 m² de logements et d'importants parkings souterrains (voir *Tribune de Genève*, 9 juillet 1974). Mobilisation des associations de sauvegarde.

Plainpalais :

[36] *Boulevard du Pont-d'Arve*, n° 28, construction en 1975 par l'entreprise générale MOBAG d'un immeuble administratif à la place de l'ancien hôpital Butini, maison du XVIII^e s. détruite en 1973. Disparition du parc.

36a



36b





39

[37] *Rue de Carouge, n° 51, et rue Jean-Violette, nos 1-3*, démolition en 1975 de maisons d'habitation du début du XIX^e s., opération qui s'inscrit dans une série de plans d'aménagement prévoyant la démolition totale, à l'exception de l'église St-François, de toute la zone rue de Carouge, boulevard du Pont-d'Arve, rue Micheli-du-Crest, où les démolitions ont également commencé en 1975.

[38] *Les Grottes* :

Le débat le plus marquant à Genève au cours de l'Année du patrimoine architectural concerne l'ensemble du quartier des Grottes, condamné à la démolition globale en vertu d'un plan d'aménagement établi en 1971 par le groupe d'études de la Fondation pour l'aménagement des Grottes (FAG), groupant les instances législatives et exécutives de la Ville et de l'Etat de Genève. L'urbanisation du quartier est consécutive à la démolition des fortifications en 1849 et s'est poursuivie sans plan jusqu'à 1914. C'est depuis 1920 que se pose le problème de son réaménagement. Le projet de la FAG détruit un patrimoine immobilier et un ensemble social au profit d'une spécialisation du quartier en rapport avec la gare et le trafic routier. En 1975, les habitants ont déposé une pétition s'opposant à la démolition globale.



40

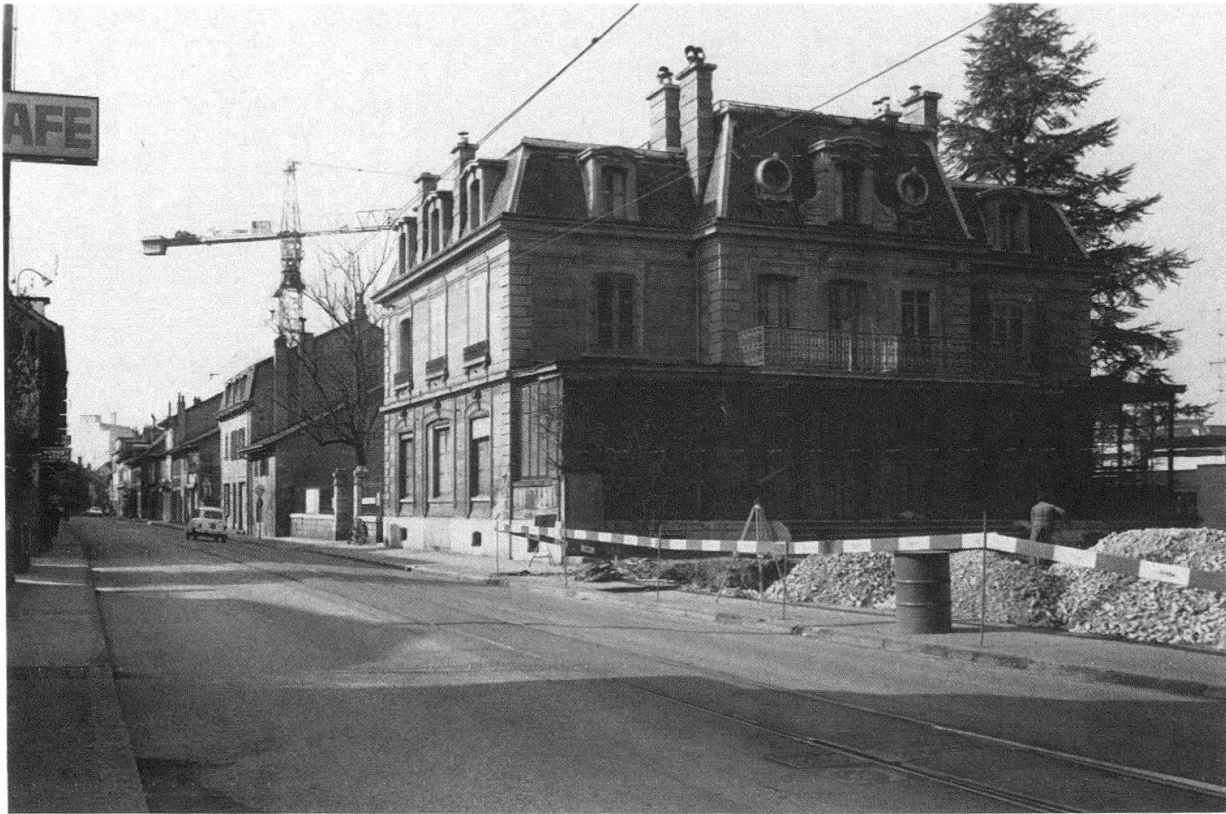
[39] IV. UNE CITÉ OUVRIÈRE DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES :
VIEUSSEUX

Importante réalisation planifiée de logements ouvriers des années 1930–1932. Architectes: Maurice Braillard, Frédéric Metzger, Louis Vincent, Charles Gampert, Max Baumgartner. Démolitions engagées dès 1968 et reconstruction en cours en 1975, détruisant le plan initial de la Cité, et remplaçant les anciens immeubles bas par des immeubles-tours. Opération de la Société coopérative d'habitation Vieusseux.

[40] V. CAROUGE

Triangle place et rue du Marché/rue Vautier :

Au centre de la ville de Carouge, fondée au cours de la seconde moitié du XVIII^e s. par Victor-Amédée III de Savoie. La plupart des maisons de cet îlot obéissaient à la typologie primitive. Programme de rénovation et reconstruction commandé par la Fondation du Vieux-Carouge regroupant des privés et la commune de Carouge elle-même. Seul, l'immeuble de l'Union de Banques Suisses (XIX^e s.) est épargné, celle-ci se réservant le droit de superficie sur les parcelles voisines. Ce plan a fait l'objet, en 1975, d'un contre-projet élaboré par un groupe de l'École d'architecture de Genève avec l'appui d'une partie de la population, qui prévoyait de conserver l'ensemble, tout en l'adaptant aux exigences de bien-être des locataires. Début des démolitions, fin 1975.



41

[41] VI. CHÊNE-BOURG

En 1975, accélération du processus de destruction de l'ancien village de Chêne-Bourg, pour la partie qui s'étend des deux côtés de la route de Genève à Annemasse (2^e moitié du XVIII^e/XIX^e s.), notamment en vue de l'élargissement de la route de Genève et selon un plan d'aménagement qui prévoit le remplacement des petites maisons par des immeubles et des tours particulièrement destinés à l'habitat et au secteur tertiaire. Poursuite en 1976 de la démolition de la partie nord de la route de Genève.

Ont collaboré à l'établissement de cette liste : C.-A. Beerli, Armand Brülhart, Th.-A. Hermanès, Albert Huber.

Rédaction : Edmond Charrière, Erica Deuber-Pauli

Une note semblable pour *Lausanne* a été établie conjointement avec la collaboration de Gilles Barbey, Marcel Grandjean, Jacques Gubler, Claude Jaccottet, François Schneider, le Séminaire d'histoire de l'art de l'Université de Lausanne, Eric Teyssière, Catherine Wannaz.

Rédaction : Geneviève Paschoud.

Faute de place, elle n'est pas publiée ici, mais on peut la trouver dans le numéro d'avril 1976 de la revue *L'Habitation*.

Photographies : C. A. Beerli, 6b, 38. Mario Borges, 4, 5b, 5c, 8a, 11a, 15, 16a, 16b, 18, 19a, 19b, 21, 27, 34b, 36a, 39, 40, 41. Boissonnas, 20. Edmond Charrière, 22, 35. R. Causse, 6a. Vieux-Genève, 3, 5a, 8b, 11b, 24, 34a, 36b. *Plan* : Gérard Deuber.